

CONCOURS ENTREPRENEURIAT ETUDIANT 15 mars 2011 DOSSIER DE PARTICIPATION



Dans le cadre du du Pôle Entrepreneuriat Étudiant Auvergne (label du **P**ôle de **R**echerche et de l'**E**nseignement **S**upérieur Clermont Université), destiné à sensibiliser, former et accompagner les étudiants à la création et à la reprise d'entreprise, le **PRES** Clermont Université organise annuellement un Concours Entrepreneuriat Étudiant, en collaboration avec Clermont Communauté, EDF Auvergne et BUSI.

Candidats éligibles :

Les étudiants de l'Enseignement Supérieur ainsi que les doctorants inscrits en filière de formation au sein d'une des composantes du PRES Clermont Université.

Exigences du jury :

Le jury auditionnant les candidats s'attachera à examiner la qualité du travail mis en œuvre par les étudiants, mais également la qualité du projet, et la capacité des candidats à déterminer les points à approfondir sur les plans technique, économique et juridique.

Prix décernés :

Prix «Créa-IUT» 1000€

Prix «Collégium» 1000€

Prix «Coup de coeur» 1500€

Déroulé de la journée du 15 mars 2011 :

9h00 : présentation du Prix de l'Entrepreneuriat au sein du dispositif Pôle Entrepreneuriat Etudiant Auvergne (PEEA) – Sophie Commereuc, responsable du PEEA au sein du PRES Clermont Université

9h30-12h00 : audition des projets Collégium

12h15-13h45 : déjeuner

14h00-16h15 : audition des projets Créa-IUT

16h15-17h00 : réunion du jury - délibérations

17h00 : signature de la convention du Pôle de l'Entrepreneuriat Etudiant Auvergne par le PRES Clermont Université et ses partenaires

18h00 : remise des prix «Créa-IUT», «Collégium» et «Coup de coeur»



Pour établir au mieux votre dossier de participation :

Décrivez votre projet en suivant le plan indicatif ci-contre (5 pages environ), joignez-y votre curriculum vitæ détaillé et, s'il y a lieu, celui des membres de l'équipe

Les projets «entrepreneuriat étudiant» nécessitent encore une phase de maturation et de validation technique, économique (marché) et juridique. Le jury du concours s'attachera à vérifier la qualité du projet et de son analyse objective des enjeux, des forces et des faiblesses de celui-ci.

Description du projet

- Origine du projet
- Description du produit, service ou procédé
- Caractère innovant de la technologie
- Liberté d'exploitation, éventuels risques de contrefaçon
- Aspects réglementaires
- Études de faisabilité technique réalisées

Équipe

- Fonctions et contributions du candidat et des membres de l'équipe
- Compétences et expériences professionnelles du candidat et des membres de l'équipe
- Motivation, engagement personnel du candidat
- Recrutements prévus

Marché visé

- Avantages concurrentiels
- Informations sur la concurrence
- Applications visées

Moyens nécessaires à la maturation du projet

- Études à réaliser (technologique, d'organisation commerciale, financière, juridique...)
- Formation à apporter au candidat
- Partenariats existants ou à mettre en œuvre (laboratoires publics, centres techniques, entreprises...)
- Planning des dépenses prévisionnelles

Caractéristiques de l'entreprise envisagée

(à développer selon l'état d'avancement du projet)

- Besoins en locaux, en matériel,...
- Moyens financiers à mobiliser : besoins financiers et financements envisagés (apport personnel, emprunts, fonds de capital d'amorçage, aides publiques, etc.)
- Structure de l'entreprise envisagée (SARL, SA, SAS...)

Complétez votre dossier avec une présentation orale pour une restitution au jury du Concours Entrepreneuriat Etudiant

Une présentation de type powerpoint présentant le projet peut-être envisagée, ainsi que tout document ou outil vous permettant de formaliser votre projet lors de la journée d'audition des candidats par le jury.

Adressez votre dossier complet

Sous format A4 dactylographié par courrier à :
BUSI, Incubateur d'Entreprises d'Auvergne
Biopôle Clermont-Limagne
63360 Saint-Beauzire

Ou sous format électronique à :

mrongere@busi.fr avec pour objet *PEEA Concours 2011 suivi du nom du projet*

DATE LIMITE DE DÉPÔT
Vendredi 25 février 2011 à 17h00
dernier délai

Conseils

- Donnez les arguments scientifiques ou techniques qui peuvent montrer la validité de votre projet ou expliquez comment vous pensez obtenir ce résultat.
- Indiquez si vous avez la liberté d'exploitation de l'idée ou des résultats que vous voulez utiliser. Si ce n'est pas le cas, comment vous envisagez de vous procurer cette possibilité.
- Si une étude de faisabilité économique a déjà été réalisée, joignez-en le rapport. Si ce n'est pas le cas, vous devez néanmoins avoir une première connaissance du marché ou du segment de marché que vous voulez investir ainsi que de l'état de la concurrence.
- Décrivez la vision que vous avez de votre future entreprise (activités, équipe, taille, financement...), projetez-vous à maximum 3 ans... en sachant que les prévisions sont faites pour être modifiées.
- La liste de dépenses prévisionnelles vous permet de prévoir les prestations nécessaires à la maturation de votre projet.